



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Protection des habitants contre les installations électriques

Question écrite n° 17465

Texte de la question

M. Karl Olive appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé du logement, sur la question de l'entretien des installations électriques dans les logements. Selon les données du baromètre de l'Observatoire national de la sécurité électrique, 83 % des installations électriques âgées de plus de 15 ans présentent au moins une anomalie, un pourcentage qui atteint même 90 % dans les immeubles résidentiels. Cette défaillance entraîne de nombreux problèmes, avec environ 3 000 personnes hospitalisées en urgence chaque année pour des accidents électriques graves, entre 30 et 40 décès annuels et entre 20 et 35 % des incendies ayant une origine électrique. Face à ces graves conséquences, M. le député s'interroge sur les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour garantir un meilleur entretien de ces installations et renforcer le contrôle de leur état.

Données clés

Auteur : [M. Karl Olive](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17465

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : [Logement](#)

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3387

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)